



www.fnte.cgt.fr

CTR DRH-MD
7 mars 2016



la cgt
51^e
CONGRÈS
MARSEILLE
18 → 22 AVRIL 2016

Fédération nationale
des travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etats@cgt.fr

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DRH-MD DU 7 MARS 2016

COMPTE-RENDU

Ce 3^{ème} Comité Technique de Réseau de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense (CTR DRH-MD) était présidé par Madame Anne-Sophie Avé, auparavant conseillère sociale au cabinet du ministre de la Défense. Elle a été nommée directrice des ressources humaines le 11 janvier 2016, en remplacement du contrôleur général des armées Jacques Feytis, qui a quitté précipitamment le ministère le 29 novembre 2015 pour une opportunité de carrière dans le privé (Groupe d'assurances Covéa).

Madame Avé a été remplacée au poste de conseiller social au cabinet du ministre de la défense par Monsieur Julien Mifsud.

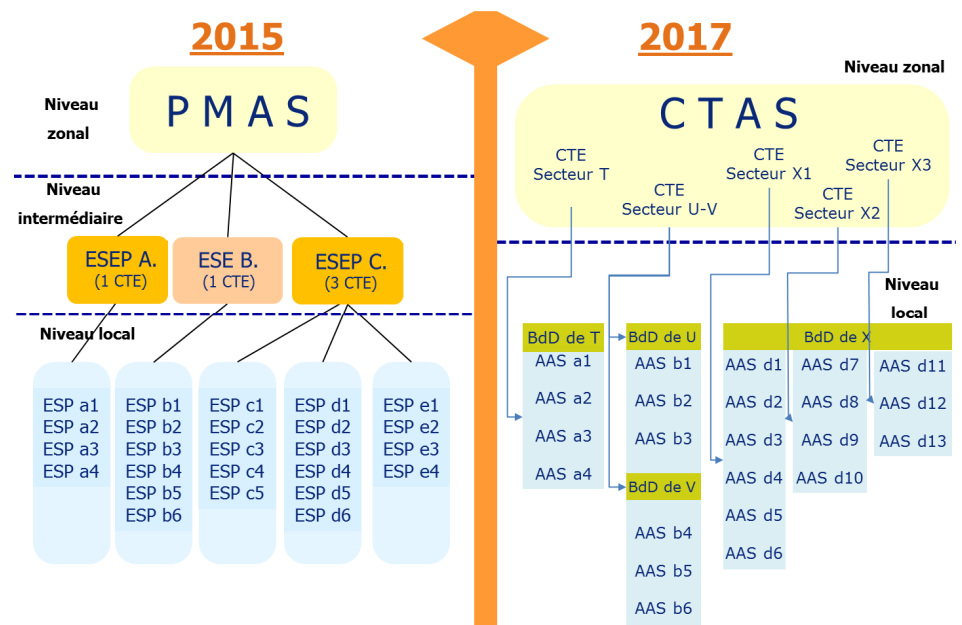
Après un bref rappel de sa nomination, Madame Avé a donné la parole aux organisations syndicales¹ pour la lecture de leurs déclarations liminaires.

Elle répond qu'elle souhaite renforcer sa proximité avec les personnels et fait part de ses déplacements prévus prochainement à La Rochelle et Tours.

RÉORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE

Le principe retenu est de ne conserver que **deux niveaux** :

- niveau local des acteurs de terrain : les antennes d'action sociale (AAS),
 - niveau territorial de direction : les centres territoriaux d'action sociale (CTAS),
- et de **dématérialiser** complètement le service des prestations et la communication.



D'ici le 1^{er} janvier 2017, 4 chantiers seront menés en parallèle :

- l'adaptation des textes réglementaires,
- le déploiement du système d'information de l'action sociale SIAS,
- le soutien apporté au réseau social, notamment par le service du commissariat des armées,
- la communication.

¹ Élu CGT au CTR DRH-MD : Christian Prévot, FNTE-CGT.

L'administration nous dit que l'effectif des travailleurs sociaux ne sera pas touché, du moins pas dans le cadre de cette réorganisation. Comme sur les 1054 personnels de l'action sociale 60% sont des travailleurs sociaux, **les 40% en soutien de l'action sociale ont donc leur emploi menacé.**

La décision ministérielle permettant la mise en œuvre de cette réorganisation paraîtra à l'été. Cette réorganisation de l'action sociale s'effectuera par une fermeture préalable puis une création. De plus, **même pour les travailleurs sociaux, la pérennité de leurs postes suivra les réorganisations des armées**, notamment les dissolutions et les déflations.

À un moment où la situation des personnels de la défense est particulièrement difficile en raison du contexte géopolitique et économique, la recherche d'efficacité (économie de moyens) est donc privilégiée à l'efficacité (atteinte des objectifs de l'action sociale).

PROJET D'ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DE LA DRH-MD

Il est donc présenté une modification de l'arrêté du 20 avril 2012, qui avait déjà été modifié par l'arrêté du 16 juin 2015.

Cette modification porte sur les 6 principaux points suivants :

- la suppression de la fonction « Etudes internationales » après transfert à la DGRIS,
- la nouvelle architecture budgétaire (NAB),
- la valorisation de la fonction de prévention des risques,
- les liens des prescripteurs de référentiels (REM) avec la sous-direction de l'ingénierie des processus informatiques (SD-IPRH),
- l'affirmation de certaines autorités,

- la transformation du secrétariat du comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (SCIVEN) en autorité administrative indépendante du Secrétariat général du gouvernement, dans une délégation de gestion avec mise à disposition des personnels auprès des services du 1^{er} ministre. La DRH-MD s'engage moralement (!?) vis-à-vis des agents qui souhaiteraient réintégrer le MINDEF.

L'avis favorable est voté :

Pour (UNSA) ; Abstention (FO et CFDT/CFTC) ; Contre (CGT).

POINT DE SITUATION SUR LA RÉORGANISATION FINANCIÈRE

2 personnels sont toujours en recherche de poste.

POINT SUR L'EMMÉNAGEMENT DE LA DRH-MD À BALARD

300 personnels ont rejoint Balard en 2 vagues (avril 2015 et octobre 2015) et sur les 2 parcelles.

Un besoin supplémentaire de 30 postes de travail (15 bureaux) reste à satisfaire.

QUESTIONS DIVERSES

La situation est difficile pour satisfaire les demandes de reconstitution de carrières et de droit à l'information retraite.

Le local Archives à La Rochelle est sous surveillance par rapport à une présence d'amiante.

CONCLUSION

Madame Avé se déplacera à la Rochelle les 24 et 25 mars et visitera le bâtiment Archives.

Bref, un comité technique de réseau stérile qui ne débouche sur rien de positif pour les personnels

Changer cela, c'est possible, ensemble

17 mars : rendez-vous salarial fonction publique

22 mars : journée de mobilisation fonction publique

31 mars : grande journée de mobilisation interprofessionnelle